

Découvrez vos articles en avant-première dans votre Espace Premium

Béarn : Total et les paradis fiscaux, l'enquête d'un universitaire canadien

A LA UNE / PAU / Publié le 22/02/2017 à 11h56.



▲ "Total, pour citer ce cas d'école sur lequel je me suis arrêté, loin de se résumer à cette société française dont on parle tant, constitue en réalité un réseau de 882 sociétés consolidées agissant dans plus de 130 pays " raconte Alain Deneault. ©LE DEODIC DAVID © /

AVANT-PREMIÈRE

"De quoi Total est-elle la somme?" est le titre du dernier livre du canadien Alain Deneault, spécialiste des paradis fiscaux. Il sera à Pau mercredi et jeudi.

Alain Deneault vient de faire paraître aux éditions Rue de l'Echiquier son dernier ouvrage intitulé "De quoi Total est-elle la somme?" dans lequel il fait une synthèse de toutes les publications critiques et indépendantes mais aussi des communiqués du groupe"

L'universitaire canadien qui officie aussi à Paris VIII, docteur en philosophie et cherche en sciences politiques, met au jour par exemple, la somme de "882 sociétés consolidées agissant dans plus de 130 pays dont l'actionnariat est français seulement à hauteur de 28 %".

Il estime que la pratique peut choquer "les consciences". Il sera ce mercredi soir à 18h30 à la librairie L'escampette, rue des Cordeliers à Pau et demain, jeudi 23 février à 18h00 dans l'amphi 2 de la fac de lettres de l'université de Pau, en partenariat avec l'organisation étudiante M22M.

Nous avons posé cinq questions à l'auteur, Alain Deneault.

Sud Ouest : Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à enquêter sur Total ?

Alain Deneault : Total n'est pas seulement une société française qui pratique un « métier », comme se plaisent à la décrire ses représentants. Il s'agit d'un pouvoir d'un type nouveau, à l'instar de toutes les entreprises multinationales de son genre, actives donc pas seulement dans le domaine de l'énergie,

mais aussi ceux de la finance, de l'industrie agroalimentaire, du transport, de la distribution, de l'électronique.... Ces nouveaux pouvoirs, qui dominent les États et les modélisent même depuis des décennies, sont très mal compris. Et cette incompréhension empêche l'élaboration de diagnostics pertinents et de stratégies politiques adaptées pour les flanquer de contre-pouvoirs conséquents. Total, pour citer ce cas d'école sur lequel je me suis arrêté, loin de se résumer à cette société française dont on parle tant, constitue en réalité un réseau de 882 sociétés consolidées agissant dans plus de 130 pays dont l'actionnariat est français seulement à hauteur de 28 %, avec pour partenaires d'autres multinationales de son acabit, ainsi que des sociétés d'État et de nombreux gouvernements étrangers, sans parler des grandes institutions financières. Elle constitue une force de frappe redoutable auprès des législateurs et des institutions transnationales comme l'Union européenne ou la Banque mondiale en étant partie prenante de redoutables lobbies déferés. Le phénomène des « portes-tournantes » (ou du « pantouflage ») qu'on observe en France entre ses composantes et les institutions de l'État nous amène à conclure à une relation symbiotique entre Total et la République française. On pourrait aussi faire état de ce type de rapport dans les « États » françafricains comme le Congo-Brazzaville ou la Gabon, où Total a hérité du capital culturel, du « savoir-faire » et des réseaux d'Elf. On ne compte plus par ailleurs les institutions et activités scientifiques, culturelles ou communautaires qu'elle fiance et commandite dans le monde. Surtout, Total est un pouvoir dans la mesure où elle ne se contient pas elle-même dans la seule filière pétrolière, puis gazière. Compétente également dans le nucléaire civil et l'énergie solaire, elle s'est lancée également dans la production d'électricité et le courtage, tout en développant de nouvelles techniques hasardeuses en mer ou dans l'extraction non conventionnelle. En outre, son champ d'action concerne toujours, bien sûr, l'exploration, le transport, le raffinage, la distribution. Ainsi, forte avec ses semblables d'une maîtrise de tous les moments de la chaîne de production, et active dans des secteurs névralgique d'un point de vue économique et militaire, Total se veut bien plus qu'une seule entreprise réductible à la fonction de « métier », elle est au contraire une instance de pouvoir qui s'est donné les moyens de réussir quelle que soit l'évolution de la conjoncture économique et politique dans le contexte de la mondialisation.

Sud Ouest : Comment avez-vous réalisé votre enquête ?

Alain Deneault : Je pars d'une évidence qu'on tend à oublier : si des journalistes, représentants d'ONG, militants ou experts enquêtent sur les agissements des multinationales çà et là en vue de produire une trace (un livre, un rapport, un article, un documentaire...), c'est bien pour que dans un second temps, cette production soit lue, croisée, étudiée, analysée. Ce qui ressort de ce second travail excède la somme des parties, la documentation mise en relation, à partir d'un point d'analyse qui doit beaucoup à la philosophie et aux sciences sociales, donnant à penser l'état du monde tel qu'il évolue. Je me suis donc intéressé à cette panoplie de sources critiques et indépendantes en vue de cette synthèse, tout en consacrant une attention particulière à la production de discours émanant de la firme concernée : communiqué de presse, rapports annuels dits

"Ces nouveaux pouvoirs, qui dominent les États et les modélisent même depuis des décennies, sont très mal compris"

« documents de référence », placards publicitaires, commandite de prestige, déclaration dans la presse, théories soutenues par des sites internet ou des institutions universitaires directement subventionnées par la société et enfin la production officielle d'un discours historique de la part d'intellectuels organiques que l'entreprise a dûment appointés. Nous pouvons à partir des nombreux croisements que cette documentation rend possible mieux cerner quelle instance puissante constitue une multinationale aujourd'hui, par exemple Total.



▲ Alain Deneault sera à Pau mercredi et jeudi. ©CRÉDIT PHOTO : PHOTO DR

Sud Ouest : Qu'avez-vous découvert ?

Alain Deneault : Que le pouvoir que Total constitue est à même de conduire des opérations et de se livrer à des pratiques (fixation des cours, soutien à des régimes néocoloniaux, distribution de commissions pour accéder à des sites, soumission de populations à des travaux forcés, pollution massive...) qui choquent la conscience commune — à savoir ce qu'une communauté considère « criminel » selon la lecture que fait de ce mot le sociologue Émile Durkheim — sans pour autant qu'en droit les actions en cause soient illégales. Puisqu'un des leitmotivs des représentants de Total consiste à dire que tant qu'une chose n'est pas interdite en droit, puis dûment considérée illicite par un tribunal, celle-ci est permise, ceux-ci ont beau jeu de présenter comme « légal » l'essentiel des opérations dont la firme se rend responsable. La complicité des États, les vides juridiques, le système des endettements odieux, l'opacité des ententes amiables, la réglementation permissive de dirigeants politiques tout autant sensibles à la séduction dont est capable l'entreprise que terrifiés devant sa puissance de feu... sont autant de facteurs qu'il convient d'étudier pour comprendre le caractère dit « légal » de tant d'opérations choquantes. Il ne s'agit donc pas tant de nier la légalité formelle dans laquelle la firme prétend agir que d'essayer de comprendre ce que cette prétention recouvre.

Sud Ouest : Quel accueil vous attendez-vous à avoir à Pau, siège scientifique de l'entreprise ?

Alain Deneault : Bien honnêtement, j'ai de la difficulté à considérer homogène la façon que peut avoir une communauté de réagir à un propos. Les employés français de Total, qui ont été confrontés ces dernières décennies à de nombreuses fermetures et restructurations des infrastructures de la firme dans l'Hexagone, seront certainement attentifs au pouvoir de délocalisation dont dispose une firme multinationale dans le contexte de la mondialisation. Total ne paie pas d'impôt en France parce qu'elle n'y déclare pas de bénéfice. Ses installations ne le permettent pas en raison de décisions administratives de sa part ; elle a par exemple préféré développé des pôles d'exploitation dans des zones franches comme celles d'Arabie saoudite plutôt que d'investir ici.

Sud Ouest : Avez-vous eu des contacts avec le groupe, des salariés, des syndicats ?

Alain Deneault : Ma recherche a été strictement documentaire et j'ai pris connaissance des discours des uns et des autres par ce biais.



Recevez par email le **Récap Béarn**

Dès 17h30 du lundi au vendredi, le résumé de l'actualité du jour dans le Béarn

S'inscrire

A LIRE AUSSI



À Saint-Sébastien, le régime tapas-touristes alimente la polémique



Tests de détection de cannabis à Béziers : une première qui fait polémique



Un retraité se fait exploser dans son jardin en Normandie



Vidéo. La femme "la plus lourde au monde" va subir une opération salvatrice en Inde

Recommandé par

Publicité



6 000 Miles OFFERTS

Testez la Carte AIR FRANCE KLM - AMEX GOLD sans changer de banque !



Votre PEA 2017

PEA : les 3 valeurs à mettre immédiatement en portefeuille !*



Boursorama Banque

Libérez-vous de la banque. Essayez Boursorama Banque.*voir conditions sur site.

Publicité

